

Questions orales

milliers de Canadiens ont reçu leur chèque de pension de la vieillesse, de pension du Canada ou de pension d'ancien combattant. Tout comme moi, ils se sont probablement rendus à leur banque, hier, et ont dû faire la queue entre 30 et 45 minutes parce qu'il n'y avait que deux guichets d'ouverts. Il me semble que les banques qui font des centaines de millions de dollars de bénéfiques et qui jouissent d'une situation privilégiée dans l'économie pourraient donner un meilleur service aux Canadiens. Le ministre soulèvera-t-il cette question avec les banques?

● (1440)

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Madame le Président, il me fera plaisir de transmettre les doléances du député à mon collègue le ministre des Finances.

[Traduction]

M. Orlikow: Madame le Président, j'aurais aimé adresser cette question au ministre des Finances, mais il n'est pas ici. Toutes les autres entreprises au Canada, que ce soit des supermarchés ou des grands magasins, embauchent du personnel supplémentaire lorsqu'elles savent qu'il y aura affluence. Il me semble que les banques pourraient faire la même chose. Les Canadiens ont certainement droit à un meilleur service que celui qu'ils obtiennent actuellement. J'insiste auprès du ministre...

Mme le Président: A l'ordre, s'il vous plaît, à l'ordre.

* * *

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LE CONFLIT À LA EASTERN PROVINCIAL AIRWAYS— L'INFRACTION AU CODE DU TRAVAIL COMMISE PAR LA COMPAGNIE

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Madame le Président, ma question porte sur le règlement de la grève des pilotes de la Eastern Provincial Airways et s'adresse au ministre responsable du Conseil canadien des relations de travail, puisque le ministre du Travail est absent. Je pourrais également la poser au ministre de la Justice, car elle revêt un aspect juridique. Le Conseil a décidé que la direction de la Eastern Provincial Airways avait enfreint le Code du travail du Canada et refusé de négocier de bonne foi, et il a prévu le retour rapide au travail des pilotes de la compagnie. Je voudrais savoir si le ministre responsable du Conseil canadien des relations de travail peut nous donner l'assurance que le gouvernement va soutenir la décision du Conseil et veiller à ce qu'on la mette en application. Je me dois de préciser au ministre compétent que

le président de la compagnie Eastern Provincial Airways a déclaré publiquement qu'il ne se conformerait pas à cette décision.

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, en l'absence du ministre du Travail, j'informe le député que, dans sa décision, le Conseil du travail a signalé que la EPA devait réviser sa convention collective. Il a demandé aux parties de proposer une nouvelle convention. D'après nos renseignements, la jurisprudence prouve que l'on ne peut retarder d'aucune façon la mise en vigueur de ces décisions du Conseil des relations de travail, même si le président de la EPA interjette appel. Nous nous attendons que cette décision sera appliquée conformément aux précédents. Je vous demande l'autorisation de faire d'autres vérifications pour la gouverne du député.

M. Crosby: Madame le Président, je remercie le ministre de sa réponse parce qu'elle prouve que le litige sera réglé au plus vite et que les pilotes de la Eastern Provincial Airways vont retourner au travail, ce qui est avantageux pour la région de l'Atlantique.

LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Madame le Président, comme le ministre des Transports est au courant également des problèmes de la compagnie Eastern Provincial Airways, a-t-il eu l'occasion de vérifier si la compagnie aérienne a respecté les règles de sécurité? A-t-il décidé de demander la tenue d'une enquête de sécurité sur l'utilisation des avions au cours de la grève? Peut-il calmer nos inquiétudes concernant la sécurité aérienne et la participation de la Commission canadienne des transports à l'exploitation de la EPA?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Oui, madame le Président, j'ai vérifié à nouveau. Je le fais presque toutes les deux semaines pour accéder aux demandes de mon honorable ami. J'ai vérifié à nouveau et j'ai obtenu encore une fois l'assurance que le ministère surveille la situation de près, pour s'assurer que la sécurité des passagers qui voyagent par EPA n'est pas menacée.

* * *

[Français]

L'INDUSTRIE DU VÊTEMENT

LA POSSIBILITÉ DE RÉDUIRE LES QUOTAS D'IMPORTATION—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce.